



Se former aux missions du CSE

CSE_FE

Se former aux missions du CSE pour mieux comprendre son fonctionnement et maîtriser les missions prescrites par la réglementation.

Présentiel - Synchrone

Public Visé

Elus du CSE

Pré Requis

Être élu aux instances représentatives du personnel dans son entreprise ou son établissement

Les + métier

Se former aux missions du CSE pour mieux comprendre son fonctionnement et maîtriser les missions prescrites par la réglementation.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Maîtriser les missions du CSE
Accompagner un salarié et le représenter auprès de la direction
Analyser la gestion financière de l'entreprise

Méthodes pédagogiques

Découverte, démonstration, application.

Parcours pédagogique

Le fonctionnement du CSE
Rôles et missions : secrétaire, trésorier, référent harcèlement, suppléants
Le règlement intérieur et les moyens alloués par l'employeur
Les différents budgets
Les missions : Santé et sécurité, politique sociale, mission économique, actions sociales et culturelles
L'accompagnement d'un salarié en matière de droit au travail
Comprendre les sanctions, avertissements, mises à pied, licenciements
Les informations et consultations
Le droit d'alerte économique, et le droit d'alerte et de retrait en cas de danger grave et imminent
La base de données économique et sociale
Se réunir avec la direction et rédiger un PV de réunion
Le recours aux experts
Construire une bonne politique en matière actions sociales et culturelles
...

Modalités de suivi

Présentiel et ou à distance selon les modalités prévues par le projet de formation

Moyens pédagogiques

Vidéo projecteur, étude de cas, simulation de réunion, ...etc.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur spécialisé en droit du travail et ressources humaines

Méthodes et modalités d'évaluation

Répondre à l'ensemble des évaluations formatives.
Avoir participé à l'ensemble des modules de la formation

Nature des travaux demandés

Travaux de recherche et de présentation en présentiel.

Moyens à mettre en oeuvre

Exemple de procès verbaux de réunion, de missions menées durant les heures de délégation, règlement intérieur du CSE, ...etc.

Modalités d'accessibilité handicap

Aucune contrindication



Durée

14.00 Heures

2

Jours

Effectif

De 2 à 12 Personnes



Contactez-nous !

Quentin REGNIER

Formateur risques professionnels

Mail : quentinregnier@sinceo.com